

Département de Loir-et-Cher
Arrondissement de ROMORANTIN LANTHENAY
Canton de LAMOTTE BEUVRON

MAIRIE DE SOUVIGNY EN SOLOGNE

COMPTE-RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 27 JUIN 2008

Le vingt sept juin deux mil huit, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie de Souvigny en Sologne sous la présidence de Madame Chantal MEERSSCHAUT, Maire.

PRESENTS : Chantal Meersschaut, Alain Leprêtre, Arnaud des Abbayes, Nadine de Oliveira, Hervé Sené, Jean-Michel Derbois, Gérard Pinon, Isabelle Crespel, Nadine Codorniu, Solange Ballu, André Camilleri.

EXECUSEE : Nadine de Oliveira ayant donné pouvoir à Chantal Meersschaut

SECRETAIRE DE SEANCE : Isabelle Crespel

DATE DE CONVOCATION : 20 juin 2008

Madame le Maire demande que soit ajouté à l'ordre du jour l'autorisation pour le Maire de signer les avenants correspondant aux travaux supplémentaires liés à l'aménagement du local rue Eugène Labiche pour qu'il puisse être utilisé comme réfectoire. Les montants supplémentaires prévus sont de l'ordre de 18 000 €

Après délibération, l'ajout de ce point à l'ordre du jour est accepté et l'autorisation est donnée à l'unanimité à Madame le Maire pour signer les avenants.

Il faudra également financer l'achat d'un réfrigérateur (environ 3 000 €HT), des tables, des bancs et de la vaisselle.

OBJET : PRESENTATION DU BUDGET 2008
--

Madame le Maire présente les grandes lignes du compte administratif 2007 adopté le 22 février 2008 et du budget prévisionnel 2008 voté le 22 février 2008.

Compte administratif 2007

✓ Section de fonctionnement :

Produits : 348 828 €

Charges : 262 439 €

Excédent de fonctionnement 2007 : 86 389 €

Excédents cumulés antérieurs de : 219 203 €

Excédent reportable fin 2007 : 305 592 €

Sur cet excédent, a été imputé un « reste à réaliser » d'investissement de 130 069 € viré à la section d'investissement soit 182 000 € déjà engagés pour le local rue E. Labiche, l'arboretum, les grilles de la poste, le colombarium, les travaux de peinture, la toiture de l'abribus, déduction faite d'environ 56 000 € de subventions restant à recevoir sur ces mêmes

investissements.

Il reste environ 175 500 € d'excédent.

100 000 € ont encore été virés à la section d'investissement pour rembourser l'emprunt auprès du crédit agricole correspondant à l'avance de trésorerie faite au SIEAPL pour faire face au règlement de la TVA sur les travaux de l'espace E. Labiche.

✓ Section d'investissement :

Dépenses : 124 106 €

Recettes : 63 272 €

Déficit d'investissement 2007 : 60 834 €

Excédents cumulés antérieurs : 133 568 €

Excédent global : 72 734 €

Auquel il faut ajouter le solde du budget des logements sociaux, soit 11 192 €

L'excédent global d'investissement, fin 2007, s'élève à 83 926 €

Les travaux sont financés par les fonds propres de la Commune et les subventions.

L'endettement au 01/01/2008 était de 228 000 € dont 100 000 € d'avance de trésorerie.

Les remboursements arrivant à échéance fin 2008 s'élèvent à 111 000 €

L'endettement total en capital restant à rembourser sera de 117 000 €

Espace Labiche

Financement :

Budget estimé hors taxe de départ : 1 040 000 HT. Ce budget est maintenu aujourd'hui malgré quelques avenants. Le financement de la maîtrise d'œuvre, de la construction et de la scénographie est assuré de la façon suivante :

Conseil Régional : 305 000 €

Etat FNADT : 250 000 €

Conseil Général : 189 000 €

Fonds Européens : 88 000 €

Commune : 208 000 €

Nous avons reçu 746 000 €, il reste à recevoir 294 000 €. La commune a versé les 208 000 € prévus (soit 20 %). Il a été réglé à ce jour la somme de 804 000 € H.T.

Il restera à équiper le local préparation et à acheter des tables et des chaises

<p style="text-align: center;">OBJET : REFECTOIRE (Achat de matériel, mobilier, petit équipement)</p>

L'aménagement provisoire du local en cours de construction, rue E. Labiche en réfectoire, nécessite l'achat d'un réfrigérateur (environ 3 000 € H.T.) de tables et de bancs ainsi que de la vaisselle. Ces achats doivent être effectués avant fin août 2008.

A l'unanimité, il est décidé d'acheter le matériel, le mobilier et le petit équipement nécessaire au bon fonctionnement du futur réfectoire.

OBJET : SIVOM
(Compte-rendu de la réunion du 19 juin 2008)

Réunion du SIVOM du 19 juin 2008 : Lecture du compte rendu du dernier conseil syndical du SIVOM.

Lecture du compte rendu du conseil d'école du 20 juin 2008.

OBJET : DECISION MODIFICATIVE DE BUDGETS

Afin de créditer certains comptes et de permettre la réalisation comptable de certaines opérations non prévues lors de l'établissement du Budget Primitif,

Madame le Maire propose au Conseil Municipal d'opérer les virements de crédits suivants :

Budget Commune

Section fonctionnement :

673	Titres annulés	+ 6 000 €
022	Dépenses imprévues	- 6 000 €

Budget assainissement

Section fonctionnement :

7061	Redevances d'assainissement collectif	- 13 000 €
70611	Redevances d'assainissement collectif	+ 13 000 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les propositions de Madame le Maire.

Depuis la réforme M14 de 2006, les opérations de mise à disposition sont des opérations d'ordre non budgétaires en conséquence Madame le Maire propose au Conseil Municipal de supprimer les opérations suivantes :

Budget Commune

Section d'investissement :

2423	Mise à disposition d'EPCI	- 11 780 €
2111	Terrains nus	- 11 780 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la proposition de Madame le Maire.

Pour information, Madame le Maire indique que les comptes 139118 et 777 du budget assainissement sont des comptes d'ordre budgétaires.

OBJET : COMMISSION DES BATIMENTS

Un résumé du travail de la commission est effectué par Monsieur Camilleri. Les deux projets retenus par la commission sont ceux des Fontaines et du Gâtinais.

Le projet le plus réalisable serait celui des Fontaines. Il présente cependant des contraintes, notamment en terme d'espace.

Il est proposé de faire une étude de coût pour un chemin d'accès pour le projet du Gâtinais.

Demande de précision concernant les dimensions des terrains pour le projet autour de l'école des Fontaines et le coût du chemin d'accès pour le projet concernant l'école du Gâtinais. Cette réflexion sera présentée au prochain conseil municipal le 25 juillet.

OBJET : FESTIVITES DU 13 JUILLET 2008

Thème : la légende des chevaliers

Les chevaux clôtureront le défilé aux lampions et emmèneront les spectateurs jusqu'aux étangs. Le parquet sera monté dans l'herbe sous les arbres à l'endroit le plus plat et des projecteurs seront installés dans les arbres.

Réunions de préparation des costumes et de la mise en scène à la salle Burgevin le 30 juin à 17 h 00 et le 3 juillet à 18 h 30.

Le feu d'artifice et le verre de l'amitié clôtureront la soirée.

OBJET : QUESTIONS DIVERSES.

Un exposé de la réunion du 26 juin concernant l'accueil périscolaire à Vouzon est présenté par Isabelle Crespel.

Il est rappelé qu'une visite au SICTOM est prévue le 5 juillet 2008 à partir de 10h.

Prochaine réunion du Conseil Municipal le vendredi 25 juillet à 18 h 30.

Fait à Souvigny en Sologne, le 4 juillet 2008

Le Maire,

Chantal MEERSSCHAUT